



COMITÉ SYNDICAL DU 09 MARS 2026 À RIOM ORDRE DU JOUR

Suite à l'absence de quorum constatée lors du Comité Syndical du 23 février 2026 à Charbonnières-les-Varennnes, ce Comité Syndical se déroulera sans condition de quorum. L'ordre du jour du 23/02 est maintenu.

I. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal des séances du 17 décembre 2025 à Montpensier et du 23 février 2026 à Charbonnières les Varennnes

II. FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

1. Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025 et affectation provisoire : Budget Principal
2. Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025 et affectation provisoire : Budget Annexe « Tri et Valorisation »
3. Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025 et affectation provisoire : Budget Rattaché « SBA énergie »
4. Fixation du taux de TEOM (part fixe) pour l'année 2026
5. Budget 2026 : créations / modifications des autorisations de programmes et crédits de paiement associés aux Budget Principal, Budget Tri et Valorisation et Budget SBA énergie
6. Adoption du Budget primitif 2026 : Budget Principal
7. Adoption du Budget primitif 2026 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »
8. Adoption du Budget primitif 2026 : Budget Rattaché « SBA énergie »
9. Convention de groupement de commandes entre le Valtom et ses collectivités adhérentes pour la collecte et le traitement des DDS (Déchets Diffus Spécifiques)

III. PERSONNEL

1. Adoption du Plan de formation au profit des agents du SBA
2. Autorisation de création d'un emploi non permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet (article L332-24 et suivants du Code Général de la Fonction Publique)

IV. DELIBERATIONS DU BUREAU ET DECISIONS DU PRESIDENT (cf. note de synthèse)

- Délibérations du Bureau Syndical
- Décisions du Président

V. QUESTIONS DIVERSES

IMPORTANT

Les documents du Comité syndical et notamment les annexes sont consultables et téléchargeables sur l'espace Réservé Elus du site Internet du Syndicat du Bois de l'Aumône. Pour y accéder, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet www.sba63.fr, puis cliquez sur l'onglet orange nommé « Espace Elus » (haut de page).

Attention ! Pour accéder à l'Espace Réservé Élus, une inscription est requise.

Cet Espace Réservé Elus vous permet de consulter les informations liées aux comités syndicaux, mais il contient également diverses actualités du SBA vous concernant.